



Covid-19 : la Région Île-de-France lance son Plan de relance économique

COVID-19 : La Région Île-de-France, l'Etat et l'Union européenne se mobilisent fortement aux côtés des organismes de financement pour soutenir les entreprises franciliennes face à la baisse d'activité liée à l'épidémie et préparer la relance de l'activité touristique. Les organisations professionnelles œuvrent pour garantir une reprise dans les meilleures conditions sanitaires et d'accueil.

Le Plan de relance de la Région Ile-de-France

Pour répondre aux défis de la crise économique provoquée par la pandémie, la Région Île-de-France, a annoncé un **Plan de relance économique, écologique et solidaire** d'un montant de **1,3 milliard d'euros**.

Il comprend **15 millions d'euros consacrés au plan de relance du tourisme** avec entre autres 3,5 millions d'euros pour l'**aménagement et l'équipement des lieux touristiques** pour la réouverture, 3,1 millions d'euros d'actions en faveur de la **valorisation touristique du patrimoine** et des initiatives telles que « L'Île-de-France fête ses Restos » pour soutenir les restaurateurs et célébrer la filière agricole et des métiers de bouche (1 million d'euros).

Des informations et aides aux entreprises

La Région Ile-de-France se mobilise auprès de tous les acteurs du territoire francilien pour faire face à la crise du Covid-19. Vous trouverez **ici** l'ensemble des informations concernant l'action et les aides régionales et les questions/réponses que peuvent se poser tous les professionnels, également disponibles par ce numéro unique régional : **01 53 85 53 85**

Il est crucial que les entreprises accèdent très rapidement à une information qualifiée, concrète et précise. Vous trouverez via **ce lien** des informations fournies conjointement par l'Etat, la Région et Bpifrance réunissant l'ensemble des éléments à jour ainsi que les contacts pertinents (email/téléphone). Une cellule de conseillers dédiés à la Région Île-de-France répond à vos questions concernant les démarches à accomplir.

Acteurs et professionnels du tourisme, nous comptons sur vous pour le relayer le plus largement possible auprès de vos adhérents et des entreprises de vos réseaux. Afin d'être réactifs sur les solutions, la Région Ile-de-France est attentive par ailleurs à vos

dans l'objet :

Un Prêt

Lancé par la
fragilisée par

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

Un guichet unique Etat-Régions

Pour soutenir les acteurs de la filière Tourisme, Bpifrance et la Banque des Territoires, en collaboration avec les Ministères de l'Économie et des Finances et de l'Action et des Comptes Publics, et les Régions de France ont développé une **guichet unique numérique** pour permettre à chaque entreprise d'identifier les différentes aides dont elle peut bénéficier.**et simplifier l'accès aux différents dispositifs : www.plan-tourisme.fr**

Emploi Tourisme, une plateforme pour trouver un emploi

Les professionnels du tourisme se sont regroupés au sein du Comité de filière tourisme pour promouvoir l'emploi du secteur touristique et ont créé la plateforme en ligne Emploi Tourisme : www.monemploi tourisme.fr

L'Union Européenne se mobilise aussi pour le tourisme

La Commission européenne a présenté des **[orientations et de recommandations](#)** visant à aider les États membres à lever progressivement les restrictions en matière de voyages et à permettre aux entreprises du secteur touristique de rouvrir, tout en respectant les précautions sanitaires nécessaires.

La Commission européenne et le **Fonds européen d'investissement** (entité du groupe BEI) ont débloqué **[8 milliards d'euros](#)** pour financer 100 000 petites et moyennes entreprises.

Un Protocole Sanitaire HCR

En 2020, le Ministère du travail a publié un **[protocole sanitaire pour les Hôtels-Cafés-Restaurants](#)** dont le respect permet de garantir la sécurité sanitaire des salariés et des clients par la mise en œuvre de mesures visant à éviter la contamination à la Covid-19.

Ce protocole sanitaire HCR a été élaboré par les 4 organisations professionnelles d'employeurs représentatives du secteur HCR et a fait l'objet d'une consultation des organisations syndicales de salariés. Il a été validé par les Directions Générales de la Santé et du Travail.

Pour le déconfinement de mai 2021, le Gouvernement a édicté un **[nouveau protocole](#)** permettant la réouverture graduée de l'ensemble des restaurants, des établissements flottants pour leur activité de restauration, des restaurants d'hôtels, des bars et débits de boisson, dans des conditions conciliant leur activité économique avec la protection sanitaire de la population.

Le Pass Sanitaire

Depuis le 2
personnes ou
PCR négatif
lieux de loisir

A partir du c

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.

longs trajets en avion, train et car. L'accès aux hébergements touristiques ne sera pas soumis au pass sanitaire, sauf pour leurs lieux de restauration et de convivialité.



COVID-19 : Le CRT et les CaRT mobilisés

Retrouvez le message du président du CRT et des CaRT, Eric Jeunemaître adressé durant la pandémie de COVID-19 aux professionnels du tourisme de la région Île-de-France.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.



4 actions pour booster le tourisme à la rentrée 2020

Le CRT Paris Region mise sur 4 nouvelles actions pour relancer l'activité touristique à Paris Region : des événements conviviaux, un label sanitaire, une campagne de communication d'ampleur et un encouragement à la reprise des salons professionnels.

Ce site utilise des cookies dits « techniques » nécessaires à son bon fonctionnement, des cookies de mesure d'audience (génération des statistiques de fréquentation et d'utilisation du site afin d'analyser la navigation et d'améliorer le site), des cookies de modules sociaux (en vue du partage de l'URL d'une page du site sur les réseaux sociaux), des cookies publicitaires (partagés avec des partenaires) et des cookies Youtube. Pour plus d'informations et pour en paramétrer l'utilisation cliquez sur "Paramétrer les cookies". Vous pouvez à tout moment modifier vos préférences.